

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-16 23SGADL0208

SEANCE DU
21 DÉCEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
48

Date de convocation :
15 décembre 2023

Date d'affichage :
22 décembre 2023

OBJET :
Subventions 2024 - Economie

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 58

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 58

Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 13**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 21 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yannick CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-

PR

E

SIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILL

E

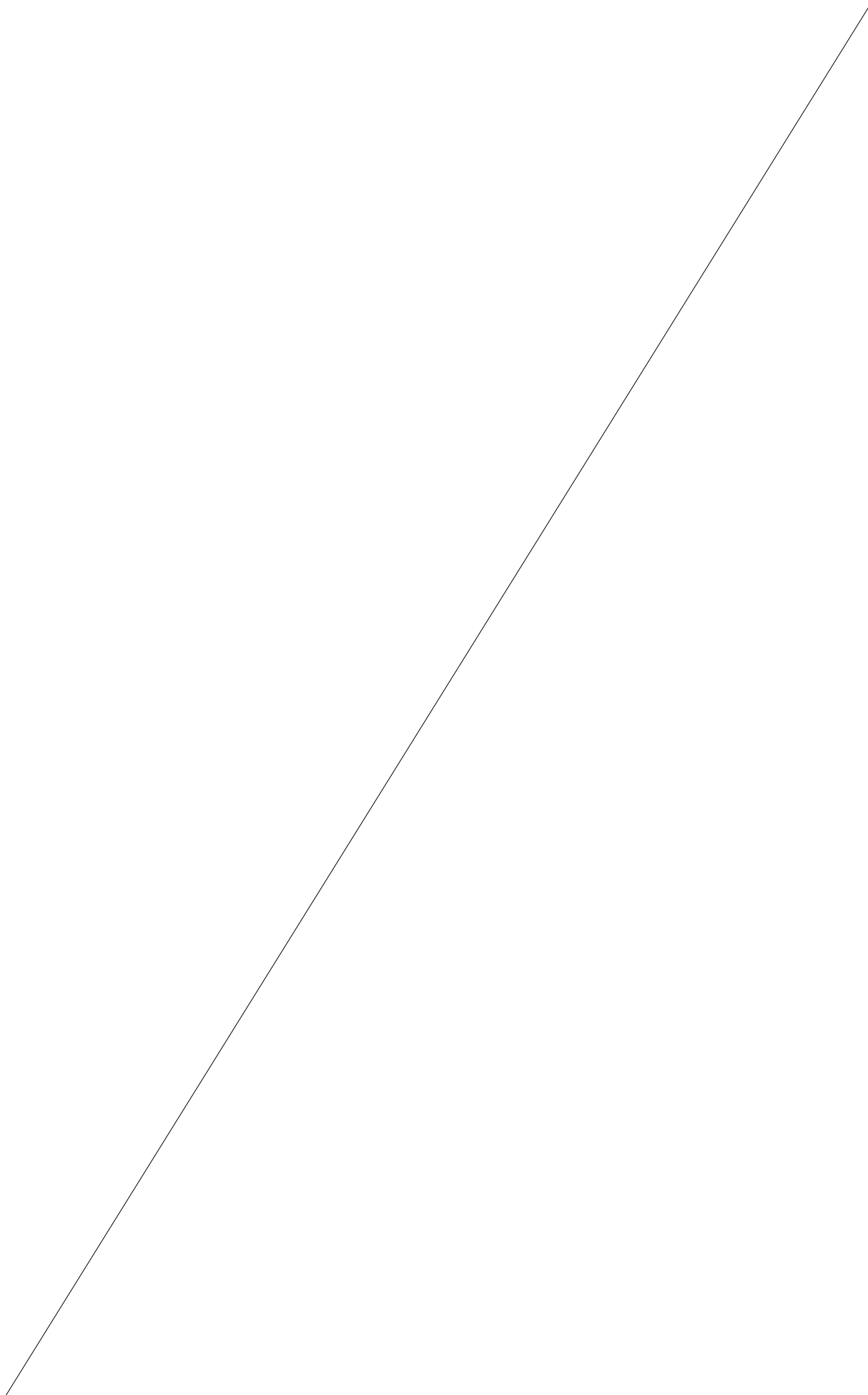
RS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Bernard DURAND
M. Christian GRAND
Mme Marie-Claude JARROT
M. Georges LACOUR
M. Jean-Claude LAGRANGE
M. Didier LAUBERAT
M. Frédéric MARASCIA
M. David MARTI
Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. Jérémy PINTO
M. Philippe PRIET
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. JAUNET (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Marc REPY



Vu l'article L. 2311-7 du Code général des collectivités territoriales, applicables aux EPCI, imposant l'adoption d'une délibération distincte de celle du vote du budget pour l'attribution des subventions,

Le rapporteur expose :

« Le projet du budget 2024 intègre le versement de subventions dont le détail figure sur la liste ci-dessous.

Les subventions inférieures à 23 000 € peuvent ainsi être versées au vue de la présente délibération. Toutefois, une convention d'objectifs peut intervenir ultérieurement en fonction de la nature du soutien apporté.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2024
Marché des producteurs	7 000,00
Union commerciale Le Creusot	9 000,00
Union commerciale Montceau	9 000,00
Boutiques de gestion	13 500,00
Association pour le Droit à l'Initiative Economique	6 000,00
	44 500,00 €

Les subventions supérieures à 23 000 € doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention d'objectifs pour être versées aux organismes bénéficiaires. Ces dernières feront l'objet de délibérations dédiées.

Les fonds d'intervention sont également affectés par des délibérations spécifiques.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2024
Ecosphère	290 000,00
DECA Bourgogne Franche Comté	30 000,00
	320 000,00

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
Etant précisé que Monsieur Georges LACOUR, Monsieur Jérémy PINTO, Monsieur Bernard DURAND, Monsieur David MARTI, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur Christian GRAND, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE et Monsieur Didier LAUBERAT, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.

DECIDE

- D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités.
- D'inscrire au Budget 2024 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 décembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 22 décembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', enclosed within a thin black rectangular border.

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', enclosed within a thin black rectangular border.